



## Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées

### Publication au Bulletin officiel

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'éditer dans le prochain No. du Bulletin officiel, l'avis suivant :

### COMMUNE DE BAGNES

#### Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Bagnes porte à la connaissance du public les demandes d'autorisation d'exploiter au sens de la dite loi déposées par :

M. Eric Balet, domicilié à Sion :

- Enseigne : **Bar 1936**
- Locaux et emplacement : Parcelle 4888
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 08h00 à 17h30
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013
  
- Enseigne : **Chalet Calsberg**
- Locaux et emplacement : Parcelle 6216
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 09h00 à 17h30
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013
  
- Enseigne : **Camp de base**
- Locaux et emplacement : Parcelle 18362
- Prestations :
  - Hébergement
  - Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : réservé à la clientèle
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013
  
- Enseigne : **Restaurant le Mayentzet**
- Locaux et emplacement : Parcelle 6014
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 09h00 à 24h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013

- Enseigne : **Médran Café**
- Locaux et emplacement : Parcelle 528
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 07h00 à 20h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013
  
- Enseigne : **Restaurant du personnel**
- Locaux et emplacement : Parcelle 6063
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 08h00 à 17h30
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013
  
- Enseigne : **Restaurant de Savoleyres**
- Locaux et emplacement : Parcelle 6066
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 09h00 à 17h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> février 2013

M. Philippe Blanc, domicilié à Bagnes – 1936 Verbier :

- Enseigne : **Milk Bar**
- Locaux et emplacement : Parcelle 410
- Prestations : Mets et/ou boissons avec/ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter
- Heures d'ouverture et de fermeture : 09h00 à 19h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> mai 2013

M. Laurent Royer, domicilié à Vollèges :

- Enseigne : **Casbah**
- Locaux et emplacement : Parcelle 374
- Prestations : Mets et/ou boissons avec/ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 18h00 à 04h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> décembre 2013

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'adresse suivante : Commune de Bagnes, Service des Patentes – Rte de Clouchèvre 30 - 1934 Le Châble, dans les **30 jours** dès la présente publication, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2013.

Bagnes, le **26 février 2013**

**L'Administration communale**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.